Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Planification financière 2002-2004 Un effort sur les dépenses de 300 millions (Rectification du communiqué de la FSF)

Le communiqué diffusé ce jour par la FSF contient une erreur importante. Il affirme, en effet, que le Conseil d'Etat " veut imposer 900 millions d'économies supplémentaires à l'administration publique ". En fait, il s'agit de 300 millions à réaliser progressivement sur trois ans en freinant la croissance des charges.

Il faut rappeler que la planification financière repose sur une hypothèse de croissance économique optimiste (2% de croissance annuelle du PIB). Elle se traduit par une progression importante des recettes de l'Etat. Parallèlement, le Conseil d'Etat propose un ralentissement de la croissance des charges.

Les effets croisés de la reprise économique attendue et de la limitation de la croissance des dépenses permettra au Canton de retrouver les chiffres noirs en 2004. L'écart global entre les projections des départements et la planification financière du Conseil d'Etat s'élève à environ 900 millions. Ce montant est constitué

· pour près des deux tiers par une augmentation des recettes liées à la croissance économique (environ 600 millions)

· pour un tiers par l'effort réalisé sur la croissance des charges (environ 300 millions).

Les départements devront ainsi réaliser un effort sur les nouvelles dépenses 2002-2004 de l'ordre de 300 millions de francs sur trois ans, et non pas 900 millions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2001

M. Francis Randin, chef du Service des finances 021/ 316 25 77